

# **MEMORIAL**

# Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 992 20 mai 2006

## SOMMAIRE

A.P. Management Solutions, S.à r.l., Junglinster 47596	E&S Engineering & Services S.A., Luxembourg	47579
Abax Audit, GmbH, Luxembourg 47599	Ets. Guy Haeck & Fils, S.à r.l., Pétange	47575
Abax Audit, S.à r.l., Luxembourg 47600	Euro-Plan & Projekt A.G., Strassen	47582
Aerotruck GmbH, Steinfort 47613	Euro-Vending S.A., Strassen	47588
Aerotruck GmbH, Steinfort 47614	Euro-Vending S.A., Strassen	47588
Allianz Global Investors Luxembourg S.A., Senningerberg	Finanzgesellschaft für das Rheinlandgebiet A.G., Luxembourg	47612
Amphore S.A.H., Luxembourg	Finsa S.A., Strassen	47589
Angel S.A., Luxembourg	GEDEFI, Générale de Développement et de Fi-	
Anita S.A., Luxembourg	nancement S.A.H., Luxembourg	47579
Apple Real Estate S.A., Strassen	GEDEFI, Générale de Développement et de Fi-	
Apsida Corporation S.A., Luxembourg 47571	nancement S.A.H., Luxembourg	47579
Aquarius Investment, S.à r.l., Luxembourg 47600	Gravo-Cup, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	47577
Aquarius Investment, S.à r.l., Luxembourg 47600	Group Investor S.A., Luxembourg	47576
Arbel International Holding S.A., Luxembourg 47588	Henri Finance S.A., Luxembourg	47584
Arch S.A., Luxembourg	Henri Finance S.A., Luxembourg	47588
Arch S.A., Luxembourg	Hottinger International Fund, Sicav, Luxembourg	47573
Ardec S.A., Luxembourg	I.C.A., International Commercial Advice, S.à r.l.,	
Aviation Finance S.A., Luxemburg 47593	Luxembourg	47603
Aviation Finance S.A., Luxembourg 47595	I.C.A., International Commercial Advice, S.à r.l.,	
Baillardel S.A., Strassen 47572	Luxembourg	47603
Baillardel S.A., Strassen 47572	I.C.A., International Commercial Advice, S.à r.l.,	
Blessings International Holding S.A., Luxembourg 47588	Luxembourg	47603
Bridged Management S.A., Luxembourg 47578	I.H.A. Versicherungen A.G	47606
C & M Holding S.A., Luxembourg 47573	I.H.A. Versicherungen A.G	47606
Canfor Global Sp. Zo.o Luxembourg Branch S.A.,	I.H.A. Versicherungen A.G	47606
Luxembourg 47580	Innovation Immobilière S.A., Luxembourg	47573
Chamly International S.A., Luxembourg 47574	Invenergy Wind Europe I, S.à r.l., Luxembourg	47601
Cofir S.A., Luxembourg	Investlife Luxembourg S.A., Luxembourg	47613
Coquillages de Luxembourg S.A., Luxembourg 47609	Investlife Luxembourg S.A., Luxembourg	47613
Crèche La Petite Sirène, S.à r.l., Luxembourg 47601	(The) Investor's House S.A., Luxembourg	47613
D.B. International Finance S.A.H., Luxembourg 47577	Iskenia S.A., Luxembourg	47607
Daher International Development S.A., Pétange 47598	Jeffa Holding S.A., Luxembourg	47582
De Lu Haus, S.à r.l., Mertert 47614	Jeffa Holding S.A., Luxembourg	47582
Dione Holding S.A., Luxembourg 47583	JFB Finance S.A., Luxembourg	47607
Dominor (Luxembourg) S.A. (Inc.), Luxembourg . 47583	Kapnothochi S.A.H., Luxembourg	47576
Dominor (Luxembourg) S.A. (Inc.), Luxembourg . 47583	Kapnothochi S.A.H., Luxembourg	47576
<b>Dynamik S.A., Pétange 47599</b>	Kapnothochi S.A.H., Luxembourg	47576
E&S Engineering & Services S.A., Luxembourg 47579	Kapnothochi S.A.H., Luxembourg	47576
<b>E&amp;S Engineering &amp; Services S.A., Luxembourg 47579</b>	Kapnothochi S.A.H., Luxembourg	47576



Kwintet International, S.à r.l., Luxembourg	47584	SES Asia S.A., Betzdorf	47611
Legato S.A., Alzingen	47589	Sefi Group S.A., Luxemburg	47591
Lexington S.A., Luxembourg	47584	Sefo Luxembourg S.A., Strassen	47589
LKR Immobilien Gesellschaft S.A., Luxembourg	47575	Servitia S.A., Luxembourg	47611
LKR Immobilien Gesellschaft S.A., Luxembourg	47575	Société d'Etudes et de Courtages S.A., Pétange	47600
Locaso S.A., Luxembourg	47607	SPL WorldGroup (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxem-	
LP Three Darmstadt, S.à r.l., Luxembourg	47609	bourg	47571
Lunch.lu, S.à r.l., Luxembourg	47608	SPM, S.à r.l., Lentzweiler	47592
Lux Com Co Limited, S.à r.l., Luxembourg	47612	Spica S.A., Luxembourg	47590
Mediolanum International S.A., Luxembourg	47570	Summer Spee S.A., Luxembourg	47578
Milinvest-Lease S.A., Luxembourg	47612	Supram S.A., Luxembourg	47604
Net Channel S.A., Luxembourg	47571	Transactive Management S.A., Bereldange	47610
Nogalith S.A., Luxembourg	47595	Value Net S.A., Luxembourg	47573
<b>OCM</b> Luxembourg Opportunities Investments,		Vauban Properties S.A., Luxembourg	47595
S.à r.l., Luxembourg	47572	Virtueller Markt S.A., Luxemburg	47598
Panthère Charter S.A., Luxembourg	47593	VPM S.A., Strassen	47578
Petit Forestier International S.A., Luxembourg	47611	Wica, S.à r.l., Lentzweiler	47601
Petroleum Services S.A., Windhof	47571	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	47590
Pharus Sicav, Luxembourg	47581	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	47590
(De) Philo'Soff, S.à r.l., Echternach	47610	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	47590
Plane Maritime S.A., Luxembourg	47596	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	47591
Planète Maritime S.A., Luxembourg	47590	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	47591
Pool Acquisition S.A., Luxembourg	47583	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	47591
R2L S.A.H., Luxembourg	47578	Zolpan-Selco S.A., Pontpierre	47572
SES Asia S.A., Betzdorf	47610		

## MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 77.103.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021170/1017/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## ARDEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 30, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 9.599.

Constituée par-devant Me Roger Wurth, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 29 octobre 1970, acte publié au Mémorial C n° 12 du 25 janvier 1971, modifiée par-devant le même notaire, en date du 6 juillet 1973, acte publié au Mémorial C n° 164 du 24 septembre 1973, modifiée par-devant Me Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 9 décembre 1976, acte publié au Mémorial C n° 19 du 13 janvier 1977, modifiée par-devant le même notaire, en date du 26 juillet 1979, acte publié au Mémorial C n° 246 du 23 octobre 1979, modifiée par-devant le même notaire, en date du 30 mai 1980, acte publié au Mémorial C n° 175 du 7 août 1980, modifiée par-devant le même notaire, en date du 22 décembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 24 du 28 janvier 1983, modifiée par-devant Me Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 1993, acte publié au Mémorial C n° 305 du 26 juin 1993, modifiée par acte sous seing privé en date du 25 mai 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 183 du 1er février 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 décembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 456 du 17 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2006, réf. LSO-BN05836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour ARDEC S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(021369/1261/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.



## PETROLEUM SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, Zoning Vulcalux. R. C. Luxembourg B 50.560.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 janvier 2006, réf. DSO-BM00419, a été déposé au registre

de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETROLEUM SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(912412//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2006.

# SPL WORLDGROUP (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 17.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 105.930.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 10 février 2006

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 10 février 2006 que:

- La démission de Monsieur Michele Canepa de sa fonction de gérant de catégorie B de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat;
- Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est élue par l'Associé Unique comme gérant de catégorie B, en remplacement du gérant démissionnaire.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020134/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2006.

# APSIDA CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 85.360.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 décembre 2005

La nomination de Monsieur Stéphane Best, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, au poste de Commissaire aux Comptes est ratifiée. Monsieur Stéphane Best terminera le mandat de DELOITTE & TOUCHE qui viendra à échéance au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

APSIDA CORPORATION S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020334//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

## NET CHANNEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks. R. C. Luxembourg B 61.186.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2006.

Signature.

(020587/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



# OCM LUXEMBOURG OPPORTUNITIES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 97.473.

### **EXTRAIT**

Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 21 février 2006, l'associé unique:

- 1. a pris acte et accepte les démissions des mandats des gérants de la Société suivants:
- Monsieur Sean Armstrong avec effet au 31 décembre 2005;
- Monsieur Peter W. Gerrard avec effet au 20 janvier 2006;
- 2. a reconnu que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:
- Monsieur Mark Oei;
- Monsieur Bruno Bagnouls;
- Monsieur Jean Plant;
- Monsieur Ken Liang; et
- Mademoiselle Lisa Kiely.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020284//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

## **ZOLPAN-SELCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 33.420.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée en date du 13 juillet 2005 aux actionnaires de la société ZOLPAN-SELCO S.A. que la société EWA REVISION S.A. (anc. SRE SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A.), avec siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, a démissionné de son poste de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EWA REVISION S.A.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 22 février 2006, réf. DSO-BN00218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(020382//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

## BAILLARDEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 39.293.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(020656//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## BAILLARDEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 39.293.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(020658//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



## INNOVATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines. R. C. Luxembourg B 100.167.

Par décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2005, Mme Jeanette Sauro, Via Dogana Vecchia 2/Via Nassa, CH-6901 Lugano, a été cooptée au Conseil d'administration, en remplacement de Mme Patrizia Bulloni, démissionnaire.

Luxembourg, le 20 février 2006.

Pour INNOVATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04511. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020384/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

# VALUE NET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 74.090.

Aux actionnaires.

Je soussigné Michele Colaci démissionne de mon poste d'administrateur de la société dénommée ci-dessus, avec pour date effective celle indiquée sur cette lettre.

Le 1er janvier 2005.

M. Colaci.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020540//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

## HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.050.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2006

L'Assemblée Générale a nommé, avec effet immédiat, un nouvel Administrateur, à savoir:

- Monsieur Jörg Auf der Maur, résidant professionnellement à CH-8027 Zürich, 55, Dreikönigstrasse;

son mandat venant à expiration, à l'instar de celui de tous les autres Administrateurs, lors de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05981. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020546/007/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

# C & M HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 38.832.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

C & M HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signature

(020826/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



## CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 62.755.

Décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 février 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 février 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société AACO, S.à r.l., 28, rue de Michel Rodange, L-2340 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société ComCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommée aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de AACO, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020566/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

## ANITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 113.496.

Décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 février 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 20 février 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société AACO, S.à r.l., 28, rue de Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société ComCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommée aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de AACO, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANITA S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020568/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

# ARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 79.021.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Signature.

(020783/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# ARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 79.021.

Le bilan consolidé au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Signature.

(020781/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



## Ets. GUY HAECK & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 159, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 35.831.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Guy Haeck, indépendant, né à Mamer, le 3 novembre 1939 et son épouse,
- 2) Madame Lina Feidt, gérante de société, née à Mondercange, le 27 novembre 1940, demeurant ensemble à L-4751 Pétange, 159, route de Longwy;
- 3) Monsieur Alain Haeck, industriel, époux de Madame Nicole Seil, né à Esch-sur-Alzette, le 23 avril 1964, les deux demeurant à L-4934 Hautcharage, 23, rue du Moulin;
- 4) Monsieur Gilles Haeck, indépendant, né à Dudelange, le 25 avril 1967, époux de Madame Monique Evrard, les demeurant à L-4574 Differdange, 28, rue Parc Gerlache,

agissant en leur qualité d'uniques associés de la société à responsabilité limitée ETS. GUY HAECK & FILS, S.à r.l., avec siège à L-4751 Pétange, 159, route de Longwy (R.C. n° B 35.831), constituée suivant acte notarié du 31 décembre 1990, publié au Mémorial C n° 230 du 3 juin 1991.

Lesquels comparants ont requis le notaire de documenter les modifications suivantes:

- 1) Augmentation de capital: Les associés conviennent d'augmenter le capital social de 102.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 248.000,- EUR à 350.000,- EUR par un versement en espèces, et de fixer en conséquence la valeur nominale de la part social à 175,- EUR.
  - 2) Modification l'article 5: L'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:
- **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR), divisé en deux mille parts sociales d'une valeur nominale de cent soixante-quinze euros (175,- EUR) chacune.

Le capital social est réparti comme suit:

Monsieur Guy Haeck, préqualifié	600 parts
Madame Lina Feidt, préqualifiée	600 parts
Monsieur Alain Haeck, préqualifié	400 parts
Monsieur Gilles Haeck, préqualifié	400 parts
Total	2.000 parts

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de mille six cents euros (1.600,- EUR)

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: G. Haeck, L. Feidt, A. Haeck, G. Haeck, G. d'Huart.

Enregistré à Esch, le 27 décembre 2005, vol. 914, fol. 11, case 5. – Reçu 1.020 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 février 2006. G. d'Huart.

(021095/207/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## LKR IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 57.482.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 1er mars 2006, réf. LSO-BO00107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

Signature.

(021116/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

# LKR IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 57.482.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

Signature.

(021115/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



# **GROUP INVESTOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks. R. C. Luxembourg B 66.112.

Le bilan au 8 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2006.

Signature.

(020588/766/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# KAPNOTHOCHI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 26.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(020611/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## KAPNOTHOCHI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 26.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05238, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(020609/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# KAPNOTHOCHI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 26.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05235, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(020608/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# KAPNOTHOCHI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 26.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05231, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(020606/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# KAPNOTHOCHI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 26.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05230, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(020605/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



## GRAVO-CUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 59, rue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 114.109.

## Ont comparu:

- 1. Monsieur Christophe Boura Rodrigues, vendeur, demeurant à L-4351 Esch-sur-Alzette, 24, rue Arthur Useldinger.
- 2. Monsieur José Magalhaes Rodrigues, vendeur, demeurant à L-4169 Esch-sur-Alzette, 5, rue Aloyse Kayser.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés; Monsieur Christophe Boura Rodrigues, de vingt parts sociales (20) et Monsieur José Magalhaes Rodrigues, de quatre-vingt parts sociales (80) de la société à responsabilité limitée GRAVO-CUP, S.à r.l. avec siège social à L-4141 Esch-sur-Alzette, 59, rue Victor Hugo, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 janvier 2006, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Ceci exposé, les associés représentant l'intégralité du capital social, ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire sous seing privé et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes sur l'ordre du jour suivant:

- 1.- Démission de Monsieur Christophe Boura Rodrigues, prédit, de sa fonction de gérant technique, avec décharge à lui accorder pour l'exécution de son mandat.
- 2.- Démission de Monsieur José Magalhaes Rodrigues, de sa fonction de gérant administratif avec décharge à lui accorder pour l'exécution de son mandat.
  - 3.- Nomination d'un gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
  - 4.- Engagement de la société vis-à-vis des tiers.

#### Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission à compter de ce jour de Monsieur Christophe Boura Rodrigues, prédit, de sa fonction de gérant technique et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission à compter de ce jour de Monsieur José Magalhaes Rodrigues, prédit, de sa fonction de gérant administratif et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

### Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérant unique de la prédite société pour une durée indéterminée, Monsieur José Magalhaes Rodrigues, prédit.

## Quatrième résolution

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Esch-sur-Alzette, le 14 février 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03326. – Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021444/203/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

## D.B. INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe. R. C. Luxembourg B 33.911.

Il résulte

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en R.C.S. COR-PORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. et
- Du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en R.C.S. SECRETARIAL SERVI-CES (LUXEMBOURG), S.à r.l. et
- Du changement de la dénomination de RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. en ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

en date du 2 février 2006, que le conseil d'Administrateurs de la société est constitué comme suit:

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

R.C.S. SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Luxembourg, le 17 février 2006.

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04253. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020947//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## BRIDGED MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 95.464.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2006, réf. LSO-BN05782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(020618/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## SUMMER SPEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 109.256.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

**Signatures** 

(020619/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## VPM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 72.619.

Le bilan au 31 décembre 2002 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(020645/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## R2L S.A., Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

H. R. Luxemburg B 35.629.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre abgehalten in Luxemburg, am 15. Februar 2006

Die Personen Herr Maxim Chernizov, Direktor, wohnhaft in 109-172 Moskau, Russland, Tashkentskaya Str. 27 / 2 / 80. geboren am 20. Juli 1968 in Moskau (Russland),

Frau Nathalia Shapovalova, Hausfrau, wohnhaft in 109472 Moskau, Kussland. Tashkentskaya Str. 27 / 2 / 80, geboren am 23. Juni 1955 in Ulan-Ude (Russland), und

Herr Lenine Renaux Leite, Kaufmann, wohnhaft in 33033 Noale Ve, Italien, Via dei Coghetti 7, geboren am 25. Juli 1943 in Recife (Brasilien) wurden zum neuen Verwaltungsrat anstelle der zurückgetretenen CARDALE OVERSEAS INC. KELWOOD INVESTMENTS LTD und TASWELL INVESTMENTS LTD bestellt, bis zur Hauptversammlung des Jahres 2012.

Herr Maxim Chernizov. vorbenannt, wird zum Geschäftsführer bestellt, bis zur Hauptversammlung des Jahres 2012.

Luxemburg, den 1. Februar 2006.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021140/800/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## GEDEFI, GENERALE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT S.A.,

## Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05775, a été déposé au re-

R. C. Luxembourg B 38.789.

gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / N. Schaeffer ir.

Administrateur / Administrateur

(020630/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## GEDEFI, GENERALE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT S.A.,

## Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 38.789.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / N. Schaeffer jr.

Administrateur / Administrateur

(020622/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# E&S ENGINEERING & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 72.304.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(021162/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## E&S ENGINEERING & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 72.304.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(021166/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## E&S ENGINEERING & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 72.304.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(021159/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## CANFOR GLOBAL Sp. z o.o. LUXEMBOURG BRANCH, Société Anonyme.

Siège de la société mère: Varsovie, Pologne. Adresse de la succursale: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 114.555.

Ouverture de succursale

#### I. Succursale

- Dénomination: CANFOR GLOBAL Sp. z o.o. LUXEMBOURG BRANCH.
- Adresse: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll

#### Activités

- effectuer des opérations de prêts et d'avances et d'octrois de crédit, à quelque condition que ce soit, avec ou sans garantie, à toute personne, entité, ou société (ce qui inclut, sans porter préjudice au caractère général de ce qui précède, toute holding, société, filiale ou société soeur de la Succursale de Luxembourg, ou toute autre société associée de quelque manière que ce soit avec la Succursale de Luxembourg), et conclure des contrats de garantie, de compensation et de cautionnement de toute nature;
- exercer toute activité commerciale de toute nature qui, selon le gérant de la Succursale de Luxembourg, pourrait s'avérer profitable ou accessoire a ses activités;
- acheter ou par tout autre moyen faire l'acquisition de ou prendre toute sorte d'option sur la propriété de quoique ce soit, et sur tout droit ou privilège de toute sorte ou en rapport à n'importe quel titre de propriété;
- procéder à l'achat ou à la reprise de tout ou partie d'entreprises, de fonds de commerce et des actifs de toute personne, entreprise, ou société exerçant ou souhaitant exercer toute activité que la Succursale de Luxembourg est habilitée à exercer et à titre de contre partie de ladite acquisition, la Succursale de Luxembourg pourra reprendre tout ou partie des passifs d'une telle personne, entreprise ou société, acquérir une participation, fusionner ou conclure un partenariat ou tout autre accord de participation aux bénéfices, de coopération ou d'assistance mutuelle avec ladite personne, entreprise ou société, et accepter, à titre de contre partie de tout acte, élément ou bien cité plus haut, toutes actions, obligations ou tout titres sur lequel un accord pourrait être conclu, conserver les actions, obligations ou titres ainsi reçus ou procéder à leur vente, hypothèque ou négociation;
- procéder à l'amélioration, la gestion, la construction, la réparation, au développement, à l'échange, à la location sous forme de leasing ou autre, à l'hypothèque, à la facturation, la vente, la mise en compte, à l'octroi de licences, options, droits et privilèges en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Succursale de Luxembourg;
- procéder à la souscription, la prise, l'achat ou l'acquisition par tout autre moyen, à la détention, la vente, la négociation et l'aliénation, au transfert, au placement et à la garantie d'actions, de promesses de dettes, de participations, d'obligations ou de titres émis ou garantis par toute autre société constituée ou active n'importe où dans le monde et d'obligations ou de titres émis ou garantis par tout gouvernement ou toute autorité municipale, régionale ou autre n'importe où dans le monde;
- contrôler, gérer, financer, coordonner et fournir toute autre aide à toute société ou sociétés dans lesquelles la Succursale de Luxembourg détient une participation directe ou indirecte, fournir des services de secrétariat, gestion, administratifs, techniques, commerciaux et autres services et équipements de toute nature aux dites société ou sociétés, et de procéder au paiement sous forme de subvention ou autres et effectuer toutes les démarches qui pourraient sembler utiles à l'activité ou aux opérations de ou plus généralement à l'égard de toute activité ou opérations de ou plus généralement à l'égard desdites société ou sociétés;
- promouvoir toute autre société dans le but de procéder à l'acquisition de tout ou partie de l'activité, des biens, de l'entreprise ou des dettes de la Succursale de Luxembourg, ou dans le but d'entreprendre toute activité ou opération qui pourrait sembler susceptible d'aider ou de profiter à la Société au travers de la Succursale de Luxembourg, et procéder au placement, ou assurer des placements, à la souscription ou à l'acquisition sous quelque forme que ce soit de tout ou partie des actions ou des titres de toute société telle que mentionnée ci-avant;
- procéder à la vente, ou à l'aliénation sous quelque forme que ce soit de tout ou partie de l'activité ou des biens de la Succursale de Luxembourg, simultanément ou en plusieurs fois, en échange d'une rémunération que la Succursale de Luxembourg jugera appropriée, et en particulier en échange d'actions, d'obligations, ou de titres de toute société procédant à l'achat;
- procéder au règlement de tous les frais liés à la promotion, la constitution, l'établissement de la Succursale de Luxembourg ou, le cas échéant, conclure un contrat avec toute personne, entreprise ou société dans le but de régler lesdits frais, et payer des commissions aux agents de courtage et autre pour la souscription, le placement, la vente ou le cautionnement de souscription de toute action ou titre;
- entreprendre tout ou partie des activités énoncées ci-dessus n'importe où dans le monde, soit à titre de commettants, de mandataires, d'entrepreneurs ou autre ou par l'intermédiaire de mandataires, d'agents de courtage, de soustraitants ou autres, seule ou en collaboration avec d'autres.

Représentants permanents de la succursale:

- Monsieur Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Monsieur Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pouvoirs des représentants permanents de la succursale:

- signer tout document pour le compte de la succursale (y compris toute modification qu'il jugerait appropriée à sa discrétion absolue) et d'entreprendre toutes les démarches qu'il jugerait utiles en rapport avec l'application ou la réalisation de l'objet de la succursale, des activités et de ses fonctions. Lorsque plusieurs personnes occupent le poste de



gérant de la succursale, les décisions des gérants de la succursale ne pourront être prises que par l'ensemble de ces personnes agissant d'un commun accord;

- entreprendre les démarches nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire en dollars et utiliser ce compte au nom de la succursale, tel que requis pour avancer des fonds aux sociétés du Groupe Canfor et pour recevoir le paiement du principal et des intérêts en conformité avec l'objet de la succursale. Les gérants peuvent conjointement faire des paiements d'un montant illimité quand le bénéficiaire est la société CANFOR GLOBAL Sp. z o.o., CANADIAN FOREST PRODUCTS LTD., CANFOR INVESTMENTS SPAIN SL, CANFOR US HOLDINGS LTD, ou NEW SOUTH COMPANIES. INC:
- pour tout autre bénéficiaire, les gérants peuvent faire des paiements d'un montant illimité conjointement avec M. Robert McDonald;
- entreprendre les démarches nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire en euros et utiliser ce compte au nom de la succursale de, tel que requis pour effectuer les dépenses de la succursale en accord avec l'objet de la succursale, et effectueront des paiements dans la limite de 10.000 EUR et conjointement avec M. Robert McDonald au-delà de 10.000 EUR:
- conclure un contrat de domiciliation pour disposer d'une adresse ou un contrat de bail pour avoir les locaux nécessaires à la conduite et à la réalisation de l'objet de la succursale;
- conclure un contrat de services auprès d'un prestataire afin de fournir un soutien éventuellement demandé par la succursale en matière de fonctions administratives;
  - procéder à l'engagement de personnel nécessaire à l'activité et à l'administration de la succursale;
- procéder à l'organisation et au contrôle de la gestion quotidienne des affaires de la succursale, incluant la préparation de rapports de gestion et de rapports financiers et la préparation des comptes;
- fournir un soutien en matière d'administration des affaires économiques et comptables générales et en matière d'obligations déclaratives de la succursale, incluant l'envoi des déclarations statutaires appropriées au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg;
- veiller au respect par la succursale de toutes les lois en vigueur, y compris de ses obligations en matière fiscale, à Luxembourg.

## II. Société

- Dénomination: CANFOR GLOBAL Sp. z o.o.
- Forme: Société anonyme.
- Siège social: Varsovie, Pologne.
- Registre: Registre national de la Cour.
- Numéro d'immatriculation: 0000 25 09 56.
- Personnes qui ont le pouvoir d'engager la société à l'égard des tiers et de la représenter en justice:

Administrateur unique:

Thomas Ravensdale, avec adresse professionnelle à Swede Center, Al. Jerozolimskie, 56c, 00-803, Varsovie, Pologne, né le 5 février 1962 à Londres, Angleterre.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour CANFOR GLOBAL Sp. z o.o.

**NOBLE & SCHEIDECKER** 

Signature

Avocats à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2006, réf. LSO-BO00845. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021518//108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

# PHARUS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 90.212.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 27 janvier 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire:

- décide le renouvellement, à l'exception du mandat de M. Edward de Burlet, du mandat des Administrateurs suivants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007:
  - \* Monsieur Davide Pasquali, Président du Conseil d'Administration;
  - \* Monsieur Davide Berra, Administrateur;
  - \* Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur;
  - \* Monsieur Franck Payrar, Administrateur.
- approuve la nomination de M. Joseph Stevens en qualité de nouvel Administrateur pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.
- décide le renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.



A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Davide Pasquali, PHARUS MANAGEMENT S.A., Via Pollini, 7, CH-6850 Mendrisio.

Administrateurs.

- Monsieur Davide Berra, PHARUS MANAGEMENT S.A., Via Pollini, 7, CH-6850 Mendrisio;
- Monsieur Franck Payrar, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel , L-2535 Luxembourg;
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg;
  - Monsieur Joseph Stevens, Prilnvestment, 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Réviseur d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, B.P. 1443.

Luxembourg, le 23 février 2006.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

F. Waltzing / L. Palumbo

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05905. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021562/1183/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

# JEFFA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.791.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / P. Schmit

Administrateur / Administrateur

(020633/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## JEFFA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.791.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / P. Schmit

Administrateur / Administrateur

(020635/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# **EURO-PLAN & PROJEKT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 84.175.

Le bilan au 31 décembre 2002 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(020643/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



## POOL ACQUISITION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.054.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POOL ACQUISITION S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(020653/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## AMPHORE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 38.824.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05604, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020655/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# DIONE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.721.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020659/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## DOMINOR (LUXEMBOURG) S.A. (INC.), Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 96.655.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2006.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

(021267//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

# DOMINOR (LUXEMBOURG) S.A. (INC.), Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 96.655.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06246, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2006.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

(021265//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 112.469.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41506 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

Notaire

(020660/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## LEXINGTON, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 73.506.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020661/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## HENRI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 80.593.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HENRI FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, le 28 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 772 du 18 septembre 2001, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, prénommé, en date du 19 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 844 du 4 octobre 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michal Wittman, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Ariette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

- l) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement
- II) Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les trois millions cent soixante-dix-huit mille cent (3.178.100) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.
  - III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
  - 1.- De créer des Actions de Catégorie A et de Catégorie B et de reformuler l'Article 5 des Statuts.
  - 2.- D'introduire un nouvel Article 14 aux Statuts et de renuméroter les articles suivants.
  - 3.- De répartir les Actions de Catégorie A et de Catégorie B entre les actionnaires.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

# Première résolution

L'assemblée décide de créer des Actions de Catégorie A et de Catégorie B et de reformuler l'Article 5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

- **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à trente et un millions sept cent quatre-vingt-un mille euros (EUR 31.781.000,-), divisé de la façon suivante:
- un million six cent cinquante-huit mille cent (1.658.100) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- un million cinq cent vingt mille (1.520.000) actions préférentielles remboursables, dénommée actions de «Catégorie B», une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

Les actions des Catégorie A et Catégorie B (dénommées collectivement «Catégories» et individuellement «Catégorie») peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, conformément aux dispositions de la loi et des présents Statuts.



Tout montant de prime d'émission qui a été, ou qui sera payé en plus de la valeur nominale des actions de la Catégorie A, restera attaché aux actions de la Catégorie A et sera alloué à une réserve spéciale désignée compte de prime d'émission sur les actions de Catégorie A. Tout montant de prime d'émission qui a été, ou qui sera payé en plus de la valeur nominale des actions de Catégorie B, restera attaché aux actions de Catégorie B et sera alloué à une réserve spéciale désignée compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B.

Sans préjudice des dispositions de la Loi, les droits afférents à chaque Catégorie d'actions dans la Société sont réglés par les provisions statutaires suivantes.

Le capital social de la Société peut être modifié à tout moment, par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en présence d'un notaire. Le capital social de la Société et la prime d'émission attachée à n'importe quelle Catégorie d'actions que ce soit, seront uniquement remboursés aux détenteurs de la Catégorie correspondante d'actions sous les mêmes conditions. La prime d'émission attachée à n'importe quelle Catégorie d'Actions peut être allouée à la réserve légale de la Société, sous la condition que les montants nets respectifs des primes d'émissions payés pour une Catégorie d'actions seront indiqués dans l'article 5 des présents statuts, c'est-à-dire que le montant indiqué n'inclut pas une possible allocation à la réserve légale. En cas de réduction du capital social, le montant de la réserve légale réduit en conséquence sera réalloué au(x) compte(s) de prime d'émission dont il émanait.

Toute action de quelle Catégorie que ce soit est rachetable par la Société. Le seul actionnaire, ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires est autorisée à effectuer le rachat d'une partie ou de la totalité des actions de n'importe quelle Catégorie que ce soit, sous les conditions énoncées ci-dessous.

Cependant, la Société devra racheter les actions de Catégorie B au plus tard le 1er décembre 2015 pour un montant correspondant à la somme de la valeur nominale, le compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B, ainsi que du montant des dividendes préférentiels accumulés mais non encore déclarés des actions de Catégorie B. Néanmoins, les actions de Catégorie B ne seront rachetées que si la société dispose des fonds nécessaires pour ce faire à la date en question.

Les actions de Catégorie B rachetées par la Société doivent être immédiatement annulées et le capital social, le compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B, et, si existante, la prime d'émission allouée à la réserve légale doivent être réduits en conséquence.

Chaque action donne droit à une fraction des droits attachés à l'action de la Société, en proportion directe avec le nombre des actions existantes, et par application du principe évoqué ci-après.

Chaque année sociale de la Société et pour la première fois lors de sa première année sociale, les détenteurs des actions de Catégorie B ont droit à un dividende préférentiel de deux pour cent (2%) l'année, calculé sur une base de 360 jours et calculé sur la valeur nominale des actions de Catégorie B, le compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B et, si existante, la prime d'émission du compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B éventuellement allouée à la réserve légale.

Les détenteurs des actions de Catégorie A ont droit aux bénéfices restants de la Société, mais aucun dividende ne sera payé aux détenteurs des actions de Catégorie A, tant que tous les droits attachés aux dividendes des actions de Catégorie B de l'année courante et des années précédentes n'ont pas été entièrement payés aux détenteurs de ces droits.

Les dividendes préférentiels précités n'ont aucun impact sur les obligations de chaque détenteur d'action de participer aux pertes.

## Deuxième résolution

L'assemblée décide d'introduire un nouvel Article 14 aux Statuts et de renuméroter les articles suivants. Cet Article 14 aura désormais la teneur suivante.

**Nouvel Article quatorze.** Au moment de la dissolution de la Société, et en fonction des actifs disponibles, les détenteurs des actions de Catégorie B, ont un droit préférentiel égalitaire pour le remboursement de leur contribution respective et leur dividendes préférentiels respectifs non payés à ce moment.

Les détenteurs d'actions de Catégorie A n'ont pas droit à être remboursé de leur contribution (c'est-à-dire du capital social et du compte de prime d'émission sur actions de Catégorie A, incluant la prime d'émission du compte de prime d'émission sur action de Catégorie A éventuellement allouée à la réserve légale) tant que tous les droits de remboursement des détenteurs des actions de Catégorie B n'ont pas été exercés. Si les montants distribuables ne permettent pas un paiement intégral des droits préférentiels de remboursement des actions de Catégorie B, les montants disponibles seront alloués aux détenteurs d'actions de Catégorie B au pro rata de leurs de droits.

Les détenteurs d'action de Catégorie A ont droit à l'entièreté du boni de liquidation de la Société, après que les détenteurs des actions de Catégorie B ont perçus leurs droits préférentiels de remboursement. Les détenteurs des actions de Catégorie B sont ainsi exclus de tout boni de liquidation de la Société une fois qu'ils ont perçus leurs droits préférentiels de remboursement.

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

## Troisième résolution

L'assemblée décide que les un million six cent cinquante-huit mille cent (1.658.100) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et les un million cinq cent vingt mille (1.520.000) actions préférentielles remboursables, dénommée actions de «Catégorie B», une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, sont réparties comme suit:

DAWSON CONTRACTORS LIMITED, ayant son siège à Juliana Close, UK:

un million trois cent vingt-deux mille trois cent trente-quatre (1.322.334) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune,



un million deux cent douze mille deux cents (1.212.200) actions préférentielles remboursables, dénommées actions de «Catégorie B», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

CENTRAL EUROPEAN INVESTMENT FUND, LLC, ayant son siège à Austin, State of Texas, USA:

trois cent trente-cinq mille sept cent soixante-six (335.766) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune,

trois cent sept mille huit cents (307.800) actions préférentielles remboursables, dénommées actions de «Catégorie B», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder aux écritures dans le registre des actionnaires.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en français suivi d'une version anglaise. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte français fait foi.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

## Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and five, on the twenty-second day of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of HENRI FINANCE S.A., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on December 28, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 772 of September 18, 2001, the articles of which have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, prenamed, on February 19, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 844 of October 4, 2001.

The meeting is presided over by Mr Michal Wittmann, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Ariette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The meeting elects as scrutineer Mrs Solange Wolter, employee, residing in Schouweiler.

The chairman declares and requests the notary to record:

- I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.
- II.- As it appears from the attendance list, all the three million one hundred and seventy-eight thousand one hundred (3,178,100) shares are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.
  - III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:
  - 1.- To create Class A and Class B Shares and to restate Article 5 of the Articles of Incorporation.
  - 2.- To introduce a new Article 14 to the Articles of Incorporation and to renumber the following articles.
  - 3.- To distribute the Class A and Class B Shares to the shareholders.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

## First resolution

The meeting decides to create Class A and Class B Shares and to restate Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

- **Art. 5.** The Company's corporate capital is fixed at thirty-one million seven hundred and eighty-one thousand Euro (EUR 31,781,000.-) divided into:
- one million six hundred and fifty-eight thousand one hundred (1,658,100) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid;
- one million five hundred and twenty thousand (1,520,000) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid Class A Shares and Class B Shares (together referred to as the «classes» of shares and each referred to as a «class» of shares) can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles.

Any amount of share premium which has been or shall be paid in addition to the nominal value of the Class A Shares shall remain attached to the Class A Shares and shall be allocated to a special reserve to be designated as the Class A Shares Premium Account. Any amount of share premium which has been or shall be paid in addition to the nominal value of the Class B Shares shall remain attached to the Class B Shares and shall be allocated to a special reserve to be designated as the Class B Shares Premium Account.

Without prejudice to the legal requirements, the rights of the different classes of shares are ruled in the present Articles.

The share capital of the Company may be changed at any time by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder held in the presence of a notary. Share premium of any class of shares may be allocated to the legal reserve of the Company, under the condition that the amounts of the relevant net share premium amount paid on a class of shares shall be indicated in article 5 of the present Articles, i.e. the amount indicated not including any possible



allocation to the legal reserve. In case of reduction of share capital, the amount of legal reserve to be reduced shall automatically be (re-)allocated to the share premium account(s) from which it originated.

Shares of all classes are redeemable by the Company. The sole shareholder, or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of the shareholders may resolve the redemption of part or all shares of any class subject however to the conditions as set out below.

The Company shall redeem the Class B Shares on December 1st, 2015 for an amount corresponding to the total nominal value, Class B Shares Premium Account and share premium allocated to the legal reserve if any, of as well as any preferred dividend accrued but not yet declared on the Class B Shares repurchased at the time of redemption. Nonetheless, the Class B shares shall only be repurchased if the Company has sufficient funds to do so on the concerned date.

Any Class B Shares redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital, Class B Shares Premium Account and share premium allocated to the legal reserve if any, shall be reduced accordingly.

Each share entitles to a fraction of the rights attached to the share in the Company under the conditions as set out below, and in direct proportion to the number of shares in existence.

Every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of its first financial year, the holders of Class B Shares are entitled to a preferred dividend of two percent (2%) per annum, to be computed on a 360-day year basis computed on the nominal value of the Class B Shares, Class B Shares Premium Account, and the share premium of the Class B Shares allocated to the legal reserve, if any.

The holders of the Class A Shares are entitled to the remainder of the Company's profit for any given financial year, but no dividends will be paid to the holders of the Class A Shares until all rights to preferred dividends of the holders of Class B Shares of the current year and the prior years have been paid.

The above preferred dividends do not have any impact on the obligation for each shareholder to participate to the losses.

## Second resolution

The meeting decides to introduce a new Article 14 to the Articles of Incorporation and to renumber the following articles. This Article 14 will read as follows:

**Art. 14.** Upon winding-up of the Company, subject to the availability of funds, the holders of the Class B Shares, have a priority preferred right to the repayment of their respective contributions and respective preferred dividend not yet paid at that time.

The holders of the Class A Shares are not entitled to the repayment of their contribution (i.e. share in the capital and Class A Shares Premium Account, including such share premium from the Class A Shares Premium Account allocated to the legal reserve, if any) until all rights to repayment of the holders of Class B Shares have been discharged. Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment right of Class B Shares, available funds will be allocated to the holders of Class B Shares pro rata their repayment rights.

Holders of the Class A Shares are entitled to the entire liquidation proceeds (liquidation profits) of the Company after the holders of Class B Shares have received their preferred rights to repayment. Holders of Class B Shares, are thus excluded from any liquidation proceeds of the Company after having received their preferred right to repayment.

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

## Third resolution

The meeting decides that the one million six hundred and fifty-eight thousand one hundred (1,658,100) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each and the one million five hundred and twenty thousand (1,520,000) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) are distributed as follows:

DAWSON CONTRACTORS LIMITED, having its registered office at Juliana Close, UK:

one million three hundred and twenty-two thousand three hundred and thirty-four (1,322,334) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each,

one million two hundred and twelve thousand two hundred (1,212,200) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

CENTRAL EUROPEAN INVESTMENT FUND LLC, having its registered office in Austin, State of Texas, USA: three hundred and thirty-five thousand seven hundred and sixty-six (335,766) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each,

three hundred and seven thousand eight hundred (307,800) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

The meeting confers all powers to the board of directors to proceed to the entries in the register of shareholders. There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Mersch, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: M. Wittmann, A. Siebenaler, S. Wolter, H. Hellinckx.



Enregistré à Mersch, le 30 décembre 2005, vol. 434, fol. 80, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 février 2006. H. Hellinckx.

(021944/242/239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

## HENRI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.593.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 février 2006.

(021946/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

# BLESSINGS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 32.885.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

H. Hellinckx.

(020663/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.797.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARBEL INTRNATIONAL HOLDING S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(020664/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# **EURO-VENDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 83.432.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 16 février 2006. Signature.

(021254//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## **EURO-VENDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 83.432.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 16 février 2006. Signature.

(021252//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## SEFO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 81.375.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(020665//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## ANGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 46.374.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**Signatures** 

Administrateurs

(020667/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## FINSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 87.649.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(020668//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## LEGATO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 32, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 39.885.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2006.

(020672//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Signature.

# APPLE REAL ESTATE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 78.428.

# DISSOLUTION

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2005 que:

- l'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société;
- les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Strassen, le 27 décembre 2005.

Pour extrait analytique

W. Van Cauter

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07664. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021257//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## SPICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 90.430.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(020673/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.608.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020680/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.605.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020678/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.605.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020677/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.605.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020675/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



## WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.605.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020674/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.605.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020671/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.605.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020669/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## SEFI GROUP S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2165 Luxemburg, 62B, rue de Muhlenbach.

H. R. Luxemburg B 69.668.

Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 26. Januar 2006

- 1. Herr Holger Beiersdorfer tritt mit sofortiger Wirkung als Prüfungskommissar zurück.
- 2. ABAX AUDIT, S.à r.I., 6, Place de Nancy, L-2212 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B 27.761, wird bis zur Gesellschafterversammlung im Jahr 2007 als neuer Prüfungskommissar bestellt.
  - 3. Frau Farinaz Goharian tritt mit sofortiger Wirkung als Mitglied des Verwaltungsrates zurück.
- 4. Herr Holger Beiersdorfer (Geschäftsführer) wird bis 14. November 2009 neues Mitglied des Verwaltungsrates. (Geb. Datum 18. Dezember 1963; Geb. Ort Hamburg; Anschrift Lehner Str. 17, D-42655 Solingen).

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 1. Februar 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, réf. LSO-BO00708. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021460/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.



## SPM, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9761 Lentzweiler, 8, route d'Arlon. H. R. Luxemburg B 114.594.

#### **STATUTEN**

Im Jahre zweitausendsechs, den zwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtsitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

- Herr Desmond Van Kooten, Geschäftsführer, geboren in Ermelo (Niederlande), am 9. Februar 1976, wohnhaft in L-9761 Lentzweiler, Haus Nummer 8.

Welcher Komparent den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche er hiermit gründet, zu beurkunden wie folgt:

- Art. 1. Es wird zwischen dem Komparenten und allen, welche spätere Inhaber von Anteilen der Gesellschaft werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung SPM, S.à r.l. gegründet.
  - Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Lentzweiler.

Er kann durch einfache Entscheidung der Gesellschafter in irgendeine Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen, sowie Import, Export und Handel mit Waren aller Art und Kommissionsgeschäfte.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Die Gesellschaft hat ebenfalls als Zweck die Beratung von Gesellschaften.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobiliarer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fordern, ausführen.

- Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.
- **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile durch den alleinigen Gesellschafter Herrn Desmond Van Kooten, Geschäftsführer, geboren in Ermelo (Niederlande), am 9. Februar 1976, wohnhaft in L-9761 Lentzweiler, Haus Nummer 8, gezeichnet wurden.

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

- Art. 6. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter. Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode an, durch Einschreibebrief an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters, ausgeübt werden kann. Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.
- Art. 7. Die Gesellschaft wird bei der täglichen Geschäftsführung vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.
  - Art. 8. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.
- Art. 9. Ein Teil des frei verfügbaren jährlichen Gewinns kann durch Gesellschafterbeschluss an den oder die Geschäftsführer als Prämie ausgezahlt werden.
- Art. 10. Der Tod eines Gesellschafters beendet nicht die Gesellschaft, welche unter den restlichen Gesellschaftern weiterbesteht. Diese haben das Recht von dem in Artikel 6.- vorgesehenen Vorkaufsrecht Gebrauch zu machen, oder mit Einverständnis aller Anteilinhaber, mit den Erben die Gesellschaft weiterzuführen.

Beim Tod des alleinigen Gesellschafters kann die Gesellschaft unter den Erben des Gesellschafters weiterbestehen, soweit diese hierzu ihr Einverständnis geben.

Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

Art. 11. Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, übt dieser alle Befugnisse aus, welche durch das Gesetz oder die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.



Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigem Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Bestimmung ist nicht anwendbar für laufende Operationen, welche zu normalen Bedingungen abgeschlossen worden sind.

Art. 12. Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten, berufen und beziehen sich die Komparenten, handelnd wie erwähnt, auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr achthundert Euro.

Beschlussfassung durch den alleinigen Gesellschafter

Anschliessend hat der Komparent folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-9761 Lentzweiler, Haus Nummer 8.
- 2.- Zum Geschäftsführer wird ernannt:
- Herr Desmond Van Kooten, Geschäftsführer, geboren in Ermelo (Niederlande), am 9. Februar 1976, wohnhaft in L-9761 Lentzweiler. Haus Nummer 8.
- 3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: D. Van Kooten, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 mars 2006, vol. 535, fol. 85, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, den 7. März 2006.

(022101/231/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

## PANTHERE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 82.810.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020682/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# AVIATION FINANCE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1450 Luxemburg, 73, Côte d'Eich. H. R. Luxemburg B 110.850.

Im Jahre zweitausendundfünf, am vierten November.

Vor Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch (Luxemburg).

Traten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Aktiengesellschaft AVIATION FINANCE S.A., mit Sitz in L-1450 Luxemburg, 73, Côte d'Eich, die gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz in Niederanven, am 28. September 2005, noch nicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht. Die Satzungen der Gesellschaft wurden abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am heutigen Tage.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Lionel Noguera, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende ernennt Herrn Marcus Peter, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, als Schriftführer der Generalversammlung.

Die Generalversammlung bestimmt als Stimmzähler Herrn Basile Femelat, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, als Stimmzähler der Generalversammlung

Sodann stellt der Vorsitzende gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von der Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet.



- II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert, beigebogen und mitformalisiert.
- III.- Da sämtliche zweitausendneunhundertzehn (2.910) Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, ist die Versammlung demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.
  - IV.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

## Tagesordnung.

- 1. Aussetzung des Nominalwertes der Aktien der Gesellschaft.
- 2. Änderung der Währung des Gesellschaftskapitals sowie des Aktienagios der Gesellschaft von Euro in Schweizer Franken zu dem am heutigen Tage anwendbaren Umrechnungskurs zwischen beiden Währungen.
- 3. Erhöhung des Geseilschaftskapitals durch Umwandlung des Aktienagios in Höhe von sechzehntausendvierhundertsechsundfünfzigschweizer Franken und fünf Rappen (CHF 16.456,05), um das Gesellschaftskapital von seinem derzeitigen Wert in Höhe von vierhundertneunundvierzigtausendeinhundertdreiundvierzig Schweizer Franken und fünfundneunzig Rappen (CHF 449.143,95) auf einen Betrag von vierhundertfünfundsechzigtausendsechshundert Schweizer Franken (CHF 465.600,-) zu erhöhen, ohne neue Aktien auszugeben.
  - 4. Erhöhung des genehmigten Kapitals auf achtzig Millionen Schweizer Franken (CHF 80.000.000,-).
- 5. Zuordnung eines Nominalwertes von einhundertsechzig Schweizer Franken (CHF 160,-) je Aktie und entsprechende Änderung der Anzahl der Aktien der Gesellschaft.
- 6. Entsprechende Abänderung des Artikels 5 der Satzung der Gesellschaft, um diese Änderungen des Gesellschaftskapitals in der Satzung darzustellen.

Nach ausführlicher und umfassender Beratung der Tagesordnung nimmt die außerordentliche Generalversammlung einstimmig die folgenden Beschlüsse an:

### Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Nominalwert der Aktien der Gesellschaft auszusetzen.

## Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Währung des Gesellschaftskapitals sowie des Aktienagios der Gesellschaft von Euro in Schweizer Franken zu dem am heutigen Tage anwendbaren Umrechnungskurs von EUR / CHF = 1,54345 abzuändern, und das Gesellschaftskapital auf vierhundertneunundvierzigtausendeinhundertdreiundvierzig Schweizer Franken und fünfundneunzig Rappen (CHF 449.143,95) festzulegen.

## Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Gesellschaftskapital durch Umwandlung des Aktienagios in Höhe von sechzehntausendvierhundertsechsundfünfzig Schweizer Franken und fünf Rappen (CHF 16.456,05) aufzustocken, um es von seinem derzeitigen Wert in Höhe von vierhundertneunundvierzigtausendeinhundertdreiundvierzig Schweizer Franken und fünfundneunzig Rappen (CHF 449.143,95) auf einen Betrag von vierhundertfünfundsechzigtausendsechshundert Schweizer Franken (CHF 465.600,-) zu bringen, ohne neue Aktien auszugeben.

Die Existenz und der Bestand des Aktienagios ergibt sich aus einer Bilanz auf den 4. November 2005.

Die vorbenannte Bilanz wird gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert, beigebogen und mitformalisiert.

## Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, im Rahmen der Satzungsänderung (Artikel 5), das genehmigte Kapital auf achtzig Millionen Schweizer Franken (CHF 80.000.000,-) zu bringen.

## Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschließt den bestehenden zweitausendneunhundertzehn (2.910) Aktien einen Nennwert von in einhundertsechzig Schweizer Franken (CHF 160,-) zu verleihen.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt zum Tausch der Aktien zu schreiten und die Bücher und Dokumente der Gesellschaft von Euro in CHF umzuwandeln.

## Sechster Beschluss

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, Artikel 5 der Satzung wie folgt abzuändern:

«Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt vierhundertfünfundsechzigtausendsechshundert Schweizer Franken (CHF 465.600,-), eingeteilt in zweitausendneunhundertzehn (2.910) Aktien mit einem Nennwert von einhundertsechzig Schweizer Franken (CHF 160,-) je Aktie.

Auf Anfrage der Aktionäre können die Aktien durch Aktienzertifikate repräsentiert werden, welche einzelne oder mehrere Aktien umfassen können.

Die Aktien können je nach Entscheidung der Aktionäre entweder Namens- oder Inhaberaktien sein.

Die Gesellschaft kann unter den vom Recht vorgeschriebenen Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Die Gesellschaft hat ein genehmigtes Kapital in Höhe von bis zu achtzig Millionen Schweizer Franken (CHF 80.000.000,-), eingeteilt in fünfhunderttausend (500.000) Aktien mit einem Nennwert von einhundertsechzig Schweizer Franken (CHF 160,-) je Aktie.



Der Verwaltungsrat ist befugt und ernannt um:

- von Zeit zu Zeit das Gesellschaftskapital im Rahmen des genehmigten Kapitals insgesamt oder in Teilbeträgen durch die Ausgabe neuer Aktien mit oder ohne Agio zu erhöhen, wobei eine solche Erhöhung durch Bareinzahlung, Sacheinlage, Umwandlung von Ansprüchen der Aktionäre, oder, nach Zustimmung der Generalversammlung, durch Verwendung des Gewinns oder durch Kapitalreserven der Gesellschaft geleistet werden kann;
- den Ort und das Datum der Aktienemission oder der aufeinander folgenden Emissionen sowie deren Zeichnungsund Zahlungsbedingungen für zusätzliche Aktien zu bestimmen; und
- Zeichnungsvorzugsrechte der Aktionäre hinsichtlich der neu emittierten Aktien abzuschaffen oder einzuschränken. Diese Befugnis ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren beginnend mit dem Datum der Veröffentlichung dieser Gründungsurkunde und kann durch Entscheidung der Generalversammlung der Aktionäre hinsichtlich derjenigen Aktien des genehmigten Kapitals erneuert werden, die bis zu dieser Zeit nicht durch den Verwaltungsrat emittiert wurden.

Als Folge einer jeden rechtmäßigen und ordentlich notariell beurkundeten Kapitalerhöhung wird der erste Absatz dieses Artikels entsprechend angepasst. Eine solche Anpassung bedarf der notariellen Beurkundung, welche durch den Verwaltungsrat oder jede andere Person, welche dazu beauftragt ist, eingeleitet werden kann.»

#### Koster

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass der getätigten Kapitalerhöhung entstehen, beläuft sich auf ungefähr zweitausend Euro.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Versammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Noguera, M. Peter, B. Femelat, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 14 novembre 2005, vol. 433, fol. 89, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ablichtung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 9. Januar 2006.

H. Hellinckx.

(021948/242/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

# **AVIATION FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 110.850.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 février 2006. H. Hellinckx.

(021950/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

## NOGALITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 81.372.

Rectification du bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020746//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

# VAUBAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 47.719.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**WILLSON ASSOCIATES** 

Signature

(020704//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.



# PLANE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand Rue. R. C. Luxembourg B 77.422.

Rectification du bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020749//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## A.P. MANAGEMENT SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zoning Industriel Langwies. R. C. Luxembourg B 114.604.

## **STATUTS**

L'an deux mille six, le dix-sept février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Alain Purnode, employé privé, né à Saint-Josse-Ten-Noode (Belgique), le 26 juillet 1958, demeurant à B-1325 Chaumont Gistoux, 52, rue du Brocsous, Dion-Valmont (Belgique);
- 2. Madame Aimée De Witte, employée privée, née à Etterbeek (Belgique), le 29 juillet 1962, épouse de Monsieur Alain Purnode, demeurant à B-1325 Chaumont Gistoux, 52, rue du Brocsous, Dion-Valmont (Belgique).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils constituent entre eux:

## Titre Ier. - Objet, Raison sociale, Durée

- Art. 1er. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.
  - Art. 2. La société prend la dénomination de A.P. MANAGEMENT SOLUTIONS, S.à r.l.
- Art. 3. La société a pour objet le conseil économique au sens large, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, incluant toutes prestations, notamment dans les domaines suivants:

Conseils, Analyses et Recommandations en Stratégie, Marketing, Communications, Merchandising, Evénements, Productivité et Organisation, Gestion générale, Formation, Coaching et Training, Développement personnel et Edition.

La société aura en outre pour objet la commercialisation, la représentation et l'intermédiation dans toutes opérations de distribution et de vente de tout produit de grande consommation ou industriel, alimentaire ou non alimentaire, à Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

- Art. 4. Le siège social est établi à lunglinster.
- Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.
- Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

## Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Alain Purnode, employé privé, né à Saint-Josse-Ten-Noode (Belgique), le 26 juillet 1958, demeurant à B-1325 Chaumont Gistoux, 52, rue du Brocsous, Dion-Valmont (Belgique), trois cent soixante-quinze parts so-	
ciales	375
2. Madame Aimée De Witte, employée privée, née à Etterbeek (Belgique), le 29 juillet 1962, épouse de Mon-	
sieur Alain Purnode, demeurant à B-1325 Chaumont Gistoux, 52, rue du Brocsous, Dion-Valmont (Belgique), cent vingt-cinq parts sociales	125

Total: cinq cents parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de



rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

## Titre III. - Administration et gérance

- Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
- **Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procèsverbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

- Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
  - Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 16.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celuici ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

# Titre IV. - Dissolution, Liquidation

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

## Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

## Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

## Société familiale

Les comparants savoir les époux Alain Purnode - Aimée De Witte déclarent que la présente société est à considérer comme société familiale.

## Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

## Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social est établi à L-6131 Junglinster, Zoning Industriel Langwies, Bâtiment Cube.
- 2. L'assemblée désigne comme gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Alain Purnode, employé privé, né à Saint-Josse-Ten-Noode (Belgique), le 26 juillet 1958, demeurant à B-1325 Chaumont Gistoux, 52, rue du Brocsous, Dion-Valmont Belgique).

3. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.



#### Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Purnode, A. De Witte, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 février 2006, vol. 535, fol. 84, case 2. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mars 2006. J. Seckler.

(022185/231/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

## ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 27.856.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1er mars 2006.

ALIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A.

J.-Ch. Arntz / K. Kappes

Managing Director / Officer

(020755//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## DAHER INTERNATIONAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 82.075.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, mars 2006. Signature.

(020756//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## VIRTUELLER MARKT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1233 Luxemburg, 13, rue Bertholet.

H. R. Luxemburg B 67.120.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre abgehalten in Luxemburg, am 15. Februar 2006

Die Personen Herr Maxim Chernizov, Direktor, wohnhaft in 109472 Moskau, Russland, Tashkentskaya Str. 27 / 2 / 80, geboren am 20. Juli 1968 in Moskau (Russland),

Frau Nathalia Shapovalova, Hausfrau, wohnhaft in 109472 Moskau, Russland. Tashkentskaya Str. 27 / 2 / 80, geboren am 23. Juni 1955 in Ulan-Lide (Russland), und

Herr Lenine Renaux Leite, Kaufmann, wohnhaft in 33033 Noale Ve, Italien, Via dei Coghetti 7, geboren am 25. Juli 1943 in Recife (Brasilien) wurden zum neuen Verwaltungsrat anstelle der zurückgetretenen CAUDALE OVERSEAS INC, KELWOOD INVESTMENTS LTD und TASWELL INVESTMENTS LTD bestellt, bis zur Hauptversammlung des Jahres 2012.

Herr Lenine Renaux Leite, vorbenannt, wird zum Geschäftsführer bestellt, bis zur Hauptversammlung des Jahres 2012.

Luxemburg, den 1. Februar 2006.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04473. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021144/800/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



# DYNAMIK S.A., Société Anonyme, (anc. DYNAMIK, S.à r.l.).

Siège social: L-4783 Pétange, 1, rue Jean Waxweiler. R. C. Luxembourg B 87.286.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, mars 2006. Signature.

(020757//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## ABAX AUDIT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy. H. R. Luxemburg B 27.761.

Im Jahre zweitausendsechs, den siebzehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

- 1.- Die Aktiengesellschaft ABAX REVISION, früher ABAX SOPARFI mit Sitz in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy; und
  - 2.- Die Aktiengesellschaft ABAX HOLDING mit Sitz in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy,

beide hier vertreten durch ihren gesamten Verwaltungsrat nämlich:

Romain Bontemps, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, Marc Hilger, Steuerberater, Carlo Reding, Buchungsund Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, Ronald Weber, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, und Herr Tom Pfeiffer, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, alle berufsansässig in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy, handelnd in ihrer Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglieder.

Welche Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzten: Dass beide obengenannten Gesellschaften die alleinigen Anteilinhaberinnen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ABAX AUDIT ist und somit das gesamte Kapital vertritt.

Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung ABAX AUDIT mit Sitz in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy, gegründet wurde unter der Bezeichnung FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l. auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond Schroeder im Amtssitz in Mersch am 30. März 1988, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 167 vom 20. Juni 1988, mehrmals abgeändert und zuletzt gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 19. Januar 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 762 vom 14. September 2001, eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister unter Sektion B, Nummer 27.761.

Alsdann erklären die alleinigen Anteilinhaberinnen, vertreten wie eingangs erwähnt, folgende Beschlüsse zu fassen:

## Erster Beschluss

Herr Tom Pfeiffer, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, berufsansässig in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy wird zum Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt.

## Zweiter Beschluss

Die Geschäftsführer Romain Bontemps, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, Marc Hilger, Steuerberater, Carlo Reding, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, und Ronald Weber, Buchungs- und Steuerprüfungsexperte, Wirtschaftsprüfer, werden auf unbestimmte Dauer bestätigt.

In Anwendung der Bestimmungen von Artikel 8 der Statuten wird die Gesellschaft rechtsgültig durch die gemeinsame Unterschrift von jeweils zwei der Geschäftsführer verpflichtet und vertreten

## Dritter Beschluss

Artikel 5 der Statuten abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt siebzigtausend Euro (70.000,- EUR) eingeteilt in siebenhundert (700) Anteile zu je einhundert Euro (100,- EUR).»

## Vierter und letzter Beschluss

Einstimmig erklären die Gesellschafter dass jeder Geschäftsführer die Gesellschaft bei den verschiedenen Banken bis zu einem maximum von 5.000,- EUR durch seine alleinige Unterschrift kontraktieren kann.

Jedes Engagement das über 5.000,- EUR hinaus geht, benötigt die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

## Erklärung

Der unterzeichnete Notar erklärt, in Anwendung von Artikel 32-1 des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915, dass er die durch Artikel 26 des vorbenannten Gesetzes auferlegten Bedingungen, geprüft hat.



## Abschätzung, Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Beurkundung entstehen, sind abgeschätzt auf 530,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Sitz der Gesellschaft, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: C. Reding, R. Bontemps, R. Weber, T. Pfeiffer, M. Hilger, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, vol. 27CS, fol. 65, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 février 2006.

P. Decker.

(021968/206/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

## ABAX AUDIT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 27.761.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 février 2006.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(021970/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

## SOCIETE D'ETUDES ET DE COURTAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 52.631.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, mars 2006. Signature.

(020758//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## AQUARIUS INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 87.904.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021054/816/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

# AQUARIUS INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 87.904.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021053/816/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## INVENERGY WIND EUROPE I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 109.592.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 28 février 2006.

M. Schaeffer

Notaire

(020789/5770/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## CRECHE LA PETITE SIRENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 115, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 76.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04582, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour CRECHE LA PETITE SIRENE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(020800/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## WICA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9761 Lentzweiler, Maison 8. H. R. Luxemburg B 114.595.

## **STATUTEN**

Im Jahre zweitausendsechs, den zwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtsitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

- 1.- Herr Wido Bartholomeus Van Kooten, Geschäftsführer, geboren am 27. April 1942 in Heerlen (Niederlande), wohnhaft in L-9761 Lentzweiler, Maison 8.
- 2.- Frau Carla Francisca Ebben, Geschäftsführerin, geboren am 24. Juni 1941 in S-Hertogenbosch (Niederlande), wohnhaft in L-9690 Watrange, 19, rue Abbé Welter.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

- Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.
- Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist Management-Consulting, Interim-Management, Kommissionshandel, Gross- und Kleinhandel mit neuen und gebrauchten Autos sowie mit Autozubehör.

Gegenstand der Gesellschaft sind weiterhin alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobiliarer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

- Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.
- Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist WICA, S.à r.l.
- Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Lentzweiler.

Er kann an jeden anderen Ort im Grossherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Gesellschafter.



- Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile gezeichnet wurden wie folgt:
- Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.
- Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.
  - Art. 9. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen ausgeübt werden muss.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

- **Art. 11.** Die Gesellschaft wird vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.
  - **Art. 12.** Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.
  - Art. 13. Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Art. 14. Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von Gesellschaftern, welche mehr als die Hälfte der Anteile vertreten, akzeptiert werden.

Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Gesellschafter gefasst, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, werden alle Befugnisse, welche laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, durch den Einzelgesellschafter ausgeübt.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigem Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Verfügung entfallt für laufende Geschäfte, welche unter normalen Bedingungen abgeschlossen wurden.

- Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.
- Art. 16. Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.
- Art. 17. Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.
- Art. 18. Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

- Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Abwicklung von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.
- Art. 20. Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

## Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

# Einzahlung der Gesellschaftanteile

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.



## Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr achthundert Euro.

## Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend haben sich die Komparenten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-9761 Lentzweiler, Maison 8.
- 2.- Zum Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird ernannt:
- Herr Wido Bartholomeus Van Kooten, Geschäftsführer, wohnhaft in L-9761 Lentzweiler, Maison 8.
- 3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: W.B. Van Kooten, C.F. Ebben, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 mars 2006, vol. 535, fol. 85, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, den 7. März 2006.

(022103/231/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

## I.C.A., INTERNATIONAL COMMERCIAL ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.035.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021052/816/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## I.C.A., INTERNATIONAL COMMERCIAL ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021050/816/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

# I.C.A., INTERNATIONAL COMMERCIAL ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.035.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021046/816/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## SUPRAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 114.605.

#### **STATUTS**

L'an deux mille six, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1. MKL PROPERTIES S.A., société anonyme, avec siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 17 février 2006.

- 2. JED S.A., société anonyme, avec siège social à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:
- a) Monsieur Patrick Meunier, prénommé,
- b) Madame Anna Meunier-De Meis, administratrice de sociétés, demeurant à L-4394 Pontpierre, 5, rue de l'Ecole, celle-ci ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 23 février 2006.

- 3. BOTANNE S.A., société anonyme, avec siège social à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:
- a) Monsieur Patrick Meunier, prénommé,
- b) Madame Anna Meunier-De Meis, prénommée, celle-ci ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 23 février 2006.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Les dites comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SUPRAM S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-trois mille euros (EUR 33.000,00), divisé en trois cent trente (330) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.



La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un administrateur-délégué.

- Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
  - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
  - Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- **Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La toi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille six.
  - 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille sept.

#### Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1. MKL PROPERTIES S.A., prénommée, cent dix actions	110
2. JED S.A., prénommée, cent dix actions	110
3. BOTANNE S.A., prénommée, cent dix actions	110
Total: trois cent trente actions	330

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trentetrois mille euros (EUR 33.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

## Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

## Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.



- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Monsieur Daniel Klein, directeur de sociétés, né à Vevey (Suisse), le 22 juin 1951, demeurant à CH-2000 Neuchâtel, Pommier 12.
- b) Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, né à Paris (France), le 9 mai 1960, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
- c) Monsieur Patrick Houbert, juriste, né à Rose Hill (Ile Maurice), le 5 janvier 1976, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
  - 3. Est appelé aux fonctions de commissaire:

MRM CONSULTING S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-4394 Pontpierre, 5, rue de l'Ecole, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 56.911.

- 4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.
  - 5. Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Daniel Klein, prénommé.

6. Le siège social est établi à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparantes, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Meunier, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, vol. 27CS, fol. 74, case 4. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

E. Schlesser.

(022225/227/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

### I.H.A. VERSICHERUNGEN A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.222.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021066/816/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## I.H.A. VERSICHERUNGEN A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.222.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021070/816/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

#### I.H.A. VERSICHERUNGEN A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.222.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(021068/816/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



#### ISKENIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 90.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04584, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour ISKENIA S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(020812/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

#### COFIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 85.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04585, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour COFIR S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(020820/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## LOCASO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 62.329.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour la société

Signature

(020823/1185/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## JFB FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 91.788.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Jean-François Boucher, demeurant au 9, rue Gilles de Chin à B-7520 Ramegnies Chin, de Madame Virginia Boucher demeurant au 9, rue Gilles de Chin à B-7520 Ramegnies Chin et de Madame Françoise Boucher demeurant au 4, rue du Pizet à F-62170 Campigneulles-les-Petites. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée accepte la démission de CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg de son poste de Commissaire aux comptes de la société avec effet à la date du transfert effectif du siège social de la société vers la Belgique.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021567/655/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.



## Lunch.lu, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 117, rue de Mühlenbach.

R. C. Luxembourg B 114.606.

#### **STATUTS**

L'an deux mille six, le vingt février.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Pascal Berchem, commerçant, né à Luxembourg, le 30 novembre 1965, demeurant à L-5339 Moutfort, 37, rue de Contern.
- 2. Madame Silvia Vidal Munoz, employée privée, née à Barcelone (Espagne), le 14 février 1966, demeurant à L-5339 Moutfort, 37, rue de Contern.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

- Art. 1er. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.
  - Art. 2. La société a pour objet la livraison de repas, de salades et de petite restauration en général.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

- Art. 3. La société prend la dénomination de Lunch.lu, S.à r.l. société à responsabilité limitée.
- Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Pascal Berchem, commerçant, demeurant à L-5339 Moutfort, 37, rue de Contern, quatre-vingt-	
dix-neuf parts sociales	99
2. Madame Silvia Vidal Munoz, employée privée, demeurant à L-5339 Moutfort, 37, rue de Contern, une part	1
sociale	
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

- Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.
  - Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.
- Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- **Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

- **Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.
  - Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille six.

- Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
  - Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.



- Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.
- Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1. Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Pascal Berchem, prénommé.

La société se trouve valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

- 3. L'adresse de la société sera la suivante:
- L-2168 Luxembourg, 117, rue de Muehlenbach.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Berchem, S. Vidal Munoz, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, vol. 152S, fol. 37, case 10. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

F Schlesser

(022226/227/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

#### COQUILLAGES DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 38.590.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1er mars 2006, réf. LSO-BO00026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

COQUILLAGES DE LUXEMBOURG S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

**Signatures** 

(020828/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2006.

## LP THREE DARMSTADT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis. R. C. Luxembourg B 113.567.

#### **EXTRAIT**

Par acte sous seing privé en date du 14 février 2006, M. Frank Fäth, agent immobilier, né à Offenbach am Main (Allemagne), le 22 février 1961, résidant professionnellement à Philipp-Reis-Strasse 14, D-63303 Dreieich, Allemagne, et M. Francisco-Javier Bähr, agent immobilier, né à Bruxelles (Belgique), le 28 juillet 1961, résidant professionnellement à Philipp-Reis-Strasse 14, D-63303 Dreieich, Allemagne, ont cédé quatre cent soixante-quatorze (474) parts sociales de la Société à LOGIC PARK EUROPE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.569.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LP THREE DARMSTADT, S.à r.l.

I Lentz

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021700//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.



### DE PHILO'SOFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 31, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 94.385.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(021076/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

#### TRANSACTIVE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 86.183.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(021090/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## SES ASIA, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf. R. C. Luxembourg B 67.611.

L'an deux mille six, le vingt et un février.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SES ASIA ayant son siège social à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 67.611, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 139 du 4 mars 1999 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 8 septembre 2005, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Marie-Luise Lerner-Wolff, Assistant Corporate and Legal Affairs, demeurant à Newel (Allemagne),

qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Christel Bailly, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

- 1. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle.
- 2. Modification de l'article 15 des statuts.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou representés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'Assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le dernier mercredi du mois de mars à 12.30 heures.

En conséquence, l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'Assemblée Générale annuelle se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le dernier mercredi du mois de mars à 12.30 heures.» Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.



Signé: M.-L. Lerner-Wolff, A.-C. Bailly, M. Muller et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, vol. 27CS, fol. 70, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

F. Baden.

(022192/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

#### SES ASIA, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 67.611.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(022194/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

### SERVITIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 14.241.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

SERVITIA, Société Anonyme

C. Benelli / J.C. Krieger

Président / Administrateur-Directeur

(021141/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

# PETIT FORESTIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 63.976.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 juin 2005

- 1. Les mandats des Administrateurs ci-dessous mentionnés ont été prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010:
  - Monsieur Dominique Delaby,

né le 8 avril 1955 à Marcq-en-Baroeul (F),

demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

- Madame Laurence Thonon,

née le 12 juin 1973 à Arlon (B),

demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

- CA CONSULTING INTERNATIONAL S.A.,

inscrite au R.C.S. de Luxembourg n° B 66.684,

ayant siège social à L-5943 Itzig, 6, rue Jean-Pierre Lanter.

- 2. La démission de VERICOM S.A. au poste de Commissaire a été acceptée.
- 3. A été nommée au poste de Commissaire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010:
- SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l.,

inscrite au R.C.S. de Luxembourg n° B 108.281,

ayant siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00320. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021247/1185/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## LUX COM Co LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore. R. C. Luxembourg B 100.956.

Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille cinq, le quinze décembre, les associés de la société LUX COM CO LIMITED, S.à r.l. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux statuts.

Tous les associés sont présents et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération et que la présente assemblée, constituée régulièrement, peut valablement délibérer su l'ordre du jour conçu comme suit:

- Démission de Monsieur Jean-Jacques Hayat, demeurant à F-94100 St Maur des Fossés, 198, boulevard de Créteil, de sa qualité de gérant.
- Nomination de Madame Camille Hayat-Sitbon, demeurant à F-94100 St Maur des Fossés, 198, boulevard de Créteil, aux fonctions de gérante, avec la signature individuelle pour engagée la société.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Démission de Monsieur Jean-Jacques Hayat, demeurant à F-94100 St Maur des Fossés, 198, boulevard de Créteil, de sa qualité de gérant.
- Nomination de Madame Camille Hayat-Sitbon, demeurant à F-94100 St Maur des Fossés, 198, boulevard de Créteil, aux fonctions de gérante, avec la signature individuelle pour engagée la société.

J.-J. Hayat / C. Hayat-Sitbon

Associé & ancien gérant / Associée & gérante

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2006, réf. LSO-BO00796. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021183//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## FINANZGESELLSCHAFT FÜR DAS RHEINLANDGEBIET A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 16.020.

Il résulte

- du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. et
- du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en R.C.S. SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., et
- du changement de la dénomination de RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. en ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

en date du 2 février 2006, que le conseil d'Administrateurs de la société est constitué comme suit:

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

R.C.S. SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2006, réf. LSO-BO00842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021619//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

## MILINVEST-LEASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 59.371.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00544, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2005.

STRATEGO TRUST S.A.

Signature

Domiciliataire

(021282//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.



## INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2249 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 47.240.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 10 février 2006

Il résulte d'un acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 10 février 2006, numéro 46/06 de son répertoire, enregistré à Redange-sur-Attert, le 14 février 2006, volume 406, folio 10, case 2, que les actionnaires de la sociétés INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A., après avoir constaté qu'une erreur matérielle avait été commise à l'article 5 des statuts modifiés, suite à l'augmentation de capital réalisée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2005, tenue par-devant le prédit notaire, numéro 552/05 de son répertoire, ont décide de la rectifier.

En conséquence, l'article 5 des statuts doit se lire comme suit:

«Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à vingt-quatre millions quatre cent soixante mille euros (24.460.000,- EUR) représenté par neuf cent soixante-dix-huit mille quatre cents (978.400) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Redange-sur-Attert, le 2 mars 2006.

Pour extrait conforme

M. Lecuit

Notaire

(021515/243/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

## INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2249 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 47.240.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 2 mars 2006.

M. Lecuit

Notaire

(021517/243/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

## THE INVESTOR'S HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 48.989.

Le rapport annuel au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1er mars 2006, réf. LSO-BO00174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

THE INVESTOR'S HOUSE S.A.

Signature

(021167/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

## AEROTRUCK GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8453 Steinfort, 1, rue Woetzkoellchen.

H. R. Luxemburg B 41.382.

Im Jahre zweitausendundeins, am zwanzigsten Dezember.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze zu Remich.

Sind erschienen:

- 1) Herr Jürgen Becker, Speditionskaufmann, wohnhaft zu D-65439 Floersheim, Spessartstrasse 6.
- 2) Herr Sven Becker, Kraftfahrzeugmechaniker, wohnhaft zu L-8453 Steinfort, 1, rue Woetzkoellchen.

Die Erschienenen ersuchten den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung AEROTRUCK, GmbH, mit Sitz in Steinfort, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Marc Cravatte, im Amtssitze zu Ettelbrück am 28. Juli 1987, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 353 vom 5. Dezember 1987, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter Nummer B 41.382, mit einem Gesellschaftskapital von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je eintausend Luxemburger Franken (1.000,-LUF), vollständig eingezahlt und bisher gehalten wie folgt:

Herr Jürgen Becker, vorgenannt, dreihundertachtzig Anteile	380
Herr Sven Becker, vorgenannt, einhundertzwanzig Anteile	120



Im Einverständnis der Gesellschafter tritt alsdann, mit Wirkung zum heutigen Tage, der vorgenannte Herr Jürgen Becker einhundertdreissig (130) Anteile an vorgenannten Sven Becker ab.

Diese Abtretung wird durch den vorgenannten Geschäftsführer Jürgen Becker ausdrücklich angenommen.

Herr Jürgen Becker wird ab 1. Januar 2002 administrativer Geschäftsführer und Herrn Sven Becker wird technischer Geschäftsführer. Beide verpflichten die Gesellschaft durch ihre gemeinsame Unterschrift.

Die Gesellschafter beschliessen das Kapital der Gesellschaft mit Wirkung ab 1. Januar 2002 in Euro umzuwandeln, zum festgesetzten Kurs von 40,3399 LUF zu 1,- Euro, somit die Gesellschaft ein Kapital von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cent (12.394,68 EUR) hat, eingeteilt in fünfhundert Geschäftsanteile (500).

Die Gesellschafter beschliessen die Aufstockung des Gesellschaftskapitals mit Wirkung zum 1. Januar 2002 um einhundertfünf Euro zweiunddreissig Cent (105,32 EUR) um es von seinem Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cent (12.394,68 EUR) auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) zu bringen ohne Ausgabe von neuen Geschäftsanteile und zwar durch Umwandlung in Kapital eines entsprechenden Betrags aus dem Gewinnvortrag.

Der Wert der Anteile wird auf fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) festgesetzt.

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 5 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 5.** Das Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Geschäftsanteile zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), vollständig eingezahlt und welche wie folgt gezeichnet sind:

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Becker, S. Becker, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 20 décembre 2001, vol. 465, fol. 29, case 2. - Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 mars 2006. M. Schaeffer.

(022058/5770/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

## AEROTRUCK GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8453 Steinfort, 1, rue Woetzkoellchen. R. C. Luxembourg B 41.382.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 mars 2006. M. Schaeffer.

(022061/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

## DE LU HAUS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6686 Mertert, Z.I., Fausermillen, rue de Manternach. H. R. Luxemburg B 77.133.

Im Jahre zweitausendsechs, den siebten Februar.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Erwin Kirchen, Gas- und Wasserinstallateurmeister, wohnhaft in D-54451 Irsch, In der Acht 28.
- 2.- Herr Hermann Kirchen, Installateurmeister, wohnhaft in D-54439 Saarburg, Max-Planck-Strasse 5.
- 3.- Herr Helmut Kirchen, Heizungs- und Lüftungsbaumeister, wohnhaft in D-54451 Irsch, Am Sonnenberg 4.

Welche Komparenten dem unterzeichneten Notar erklärten dass sie die alleinigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DE LU HAUS, S.à r.l., mit Sitz in L-6686 Mertert, Zone Industrielle Fausermillen, rue de Manternach, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 77.133, sind.

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Georges d'Huart, mit dem Amtswohnsitze in Petingen, am 10. Juli 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2 vom 2. Januar 2001 und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 8. November 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 404 vom 13. März 2002.



Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-) beläuft, eingeteilt in eintausendzweihundertvierzig (1.240) Anteile von je ein zehn Euro (EUR 10,-), welche wie folgt zugeteilt wurden:

1 Herr Erwin Kirchen, vorgenannt, vierhundertvierzehn Anteile	414
2 Herr Hermann Kirchen, vorgenannt, vierhundertdreizehn Anteile	413
3 Herr Helmut Kirchen, vorgenannt, vierhundertdreizehn Anteile	413
Total: eintausendzweihundertvierzig Anteile	1.240

Alsdann haben die Komparenten den unterzeichneten Notar ersucht Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

#### Anteilübertragungen

Die Herren Hermann und Helmut Kirchen, beide vorgenannt, übertragen und überlassen hiermit unter der Gewähr Rechtens, die ihnen gehörenden achthundertsechsundzwanzig (826) Anteile, machend für einen jeden von ihnen vierhundertdreizehn (413) Anteile an besagter Gesellschaft an Herrn Erwin Kirchen, vorgenannt, hier anwesend und dies annehmend, für den Gesamtbetrag von achttausendzweihundertsechzig Euro (EUR 8.260,-), machend für einen jeden der Abtretenden den Betrag von viertausendeinhundertdreissig Euro (EUR 4.130,-).

Herr Erwin Kirchen, vorgenannt, ist von heute an Eigentümer der ihm übertragenen Anteile mit allen daran verbundenen Rechten und Pflichten.

Er erklärt eine genaue Kenntnis sowohl der Statuten als auch der finanziellen Lage der Gesellschaft zu haben.

Die Herren Hermann und Helmut Kirchen, beide vorgenannt, erklären vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde von Herrn Erwin Kirchen, vorgenannt, den ihnen jeweils zustehenden Betrag von viertausendeinhundertdreissig Euro (EUR 4.130,-) erhalten zu haben worüber hiermit Quittung, Titel und Entlastung.

Herr Erwin Kirchen, vorgenannt, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft DE LU HAUS, S.à r.l., erklärt im Namen der Gesellschaft diese Abtretungen von Gesellschaftsanteilen anzunehmen, mit Freistellung von der in Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches vorgesehenen Zustellung.

Die Gesellschafter ihrerseits erklären diese Abtretungen ebenfalls gutzuheissen.

Alsdann ersuchte der jetzige alleinige Gesellschafter, Herr Erwin Kirchen, vorgenannt, den instrumentierenden Notar die Satzung der Gesellschaft den neuen Gegebenheiten anzupassen und nimmt folgende Beschlüsse:

## Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst die Statuten wie folgt neu festzulegen:

### Titel I. - Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

- Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung DE LU HAUS, S.à r.l.
- Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Mertert.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

- **Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Gegenstand den Ankauf, den Verkauf, die Vermarktung und Vermietung von allen Arten von Immobilien, sowie alle Tätigkeiten, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen und die Teilnahme an Gesellschaften die denselben oder einen ähnlichen Zweck betreiben.
  - Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

## Titel II. - Gesellschaftskapital, Anteile

- **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-), aufgeteilt in eintausendzweihundertvierzig (1.240) Anteile von je zehn Euro (EUR 10,-), alle zugeteilt Herrn Erwin Kirchen, Gas- und Wasserinstallateurmeister, wohnhaft in D-54451 Irsch, In der Acht 28.
- Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

## Titel III. - Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.



Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

- Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endigt am 31. Dezember eines jeden Jahres.
- Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinnund Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafters oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

#### Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst die neue Gesellschaftsadresse wie folgt festzulegen: L-6686 Mertert, 34, route de Wasserbillig.

#### **Dritter Beschluss**

Herr Erwin Kirchen, Gas- und Wasserinstallateurmeister, wohnhaft in D-54451 Irsch, In der Acht 28, wird in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft DE LU HAUS, S.à r.l. auf unbestimmte Dauer bestätigt, mit der Befugnis die Gesellschaft in allen Fällen durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig zu vertreten und zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. Kirchen, H. Kirchen, H. Kirchen, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 8 février 2006, vol. 360, fol. 82, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehr erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 6. März 2006.

H. Beck.

(022320/201/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck